Dominique Fortier

Jaquis Gagnon

2016/01/20

Ressources du CCDMD

Une nouvelle ressource interactive au CCDMD: «Sortir de l'impasse avec les participes passés»

L'accord du participe passé occupe sans doute la première position au palmarès des casse-têtes grammaticaux, quel que soit l'ordre d'enseignement. Les énergies sont déployées dans tous les sens, du primaire à la formation des maitres, et pourtant, le défi demeure, spécialement en ce qui concerne le participe passé employé avec *avoir* : « […] depuis plus de 50 ans, toutes les enquêtes montrent que l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* constitue la première source d'erreurs grammaticales chez les francophones de tout âge[1]. »

Pour favoriser la consolidation ou l'approfondissement des savoirs et savoir-faire requis pour maitriser l'accord du participe passé, le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) propose une ressource pédagogique interactive issue d'un schéma complet, rigoureux et éprouvé en classe par son auteur, Jaquis Gagnon, enseignant de français langue première et langue seconde. *Sortir de l'impasse avec les participes passés* a également pour but d'amener l'élève à s'approprier une démarche d'analyse lui permettant de résoudre la majorité des cas d'emploi du participe passé.

Aperçu de la ressource

Le CCDMD a confié à Créo, producteur d’outils de vulgarisation scientifique multiplateformes, le soin d’imaginer et de réaliser un environnement interactif adapté aux destinataires et aux objectifs pédagogiques de la ressource. Celle-ci se présente ainsi comme un jeu « à la première personne », où les utilisateurs explorent un labyrinthe duquel ils doivent trouver l’issue.

La ressource comprend les éléments suivants.

- Le jeu interactif, avec ses quatre niveaux de difficulté : débutant, intermédiaire, avancé et expert. Chacun des niveaux compte des dizaines de phrases à analyser, soumises une par une à l’attention de l’élève. Chaque phrase constitue en quelque sorte un parcours, qui dure de quelques secondes à quelques minutes selon la complexité du cas pour le joueur.
- Quatre documents PDF imprimables :

1. un schéma de l’accord du participe passé, décliné en deux versions : l’une associée aux niveaux débutant et intermédiaire (voir la figure 1), l’autre, aux niveaux avancé et expert (figure 2);
2. les règles d’accord telles que formulées dans le jeu;
3. les définitions des notions grammaticales dont il est question dans le jeu (définitions auxquelles l’élève peut accéder au fil des parcours, grâce à des hyperliens);
4. un guide pédagogique, destiné aux tuteurs et aux enseignants de français.

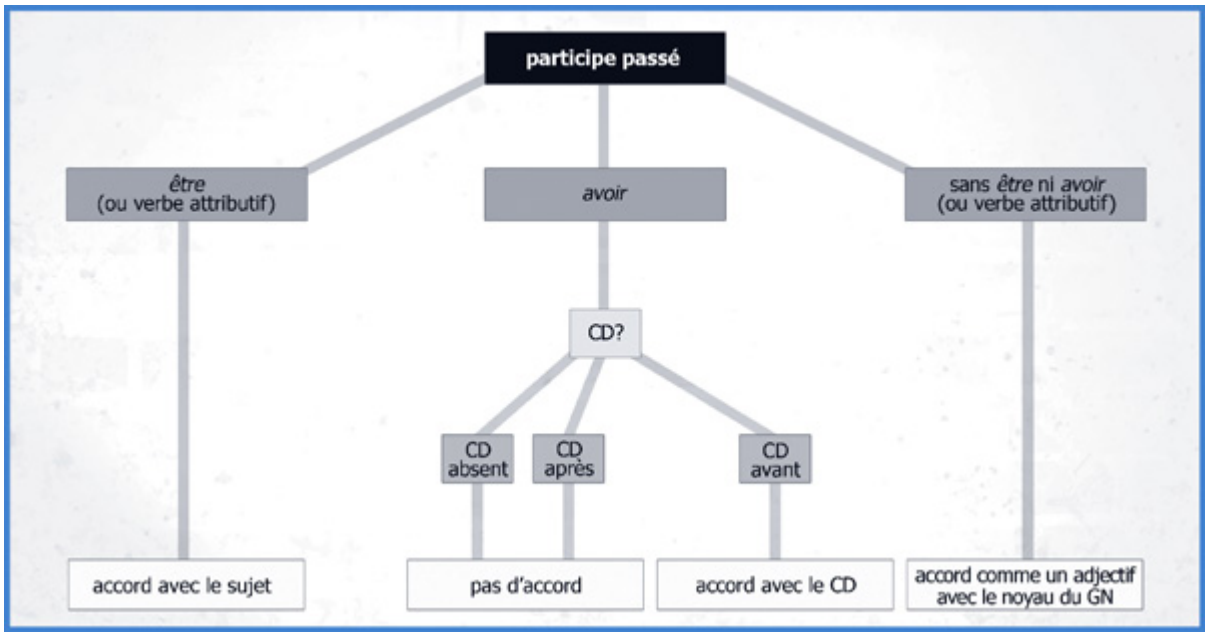

Figure 1

Version du schéma associée aux niveaux débutant et intermédiaire, extrait de *Sortir de l'impasse…*

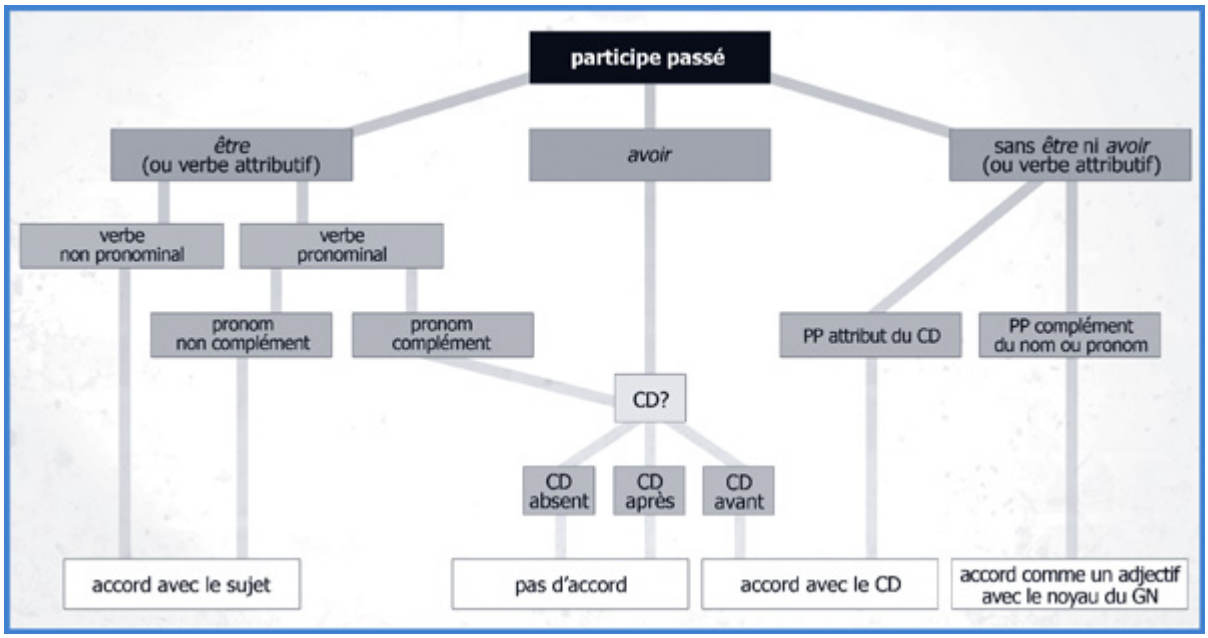

Figure 2

Schéma complet, utilisé aux niveaux avancé et expert, extrait de *Sortir de l'impasse…*

L'idée à l'origine de *Sortir de l'impasse…* était de rendre transparents les raisonnements grammaticaux qui s'opèrent lorsqu'un scripteur expert accorde ses participes passés, processus que nous pourrions comparer à l'utilisation d'une clé d'identification (ou *de détermination*) en sciences naturelles

(figure 3).

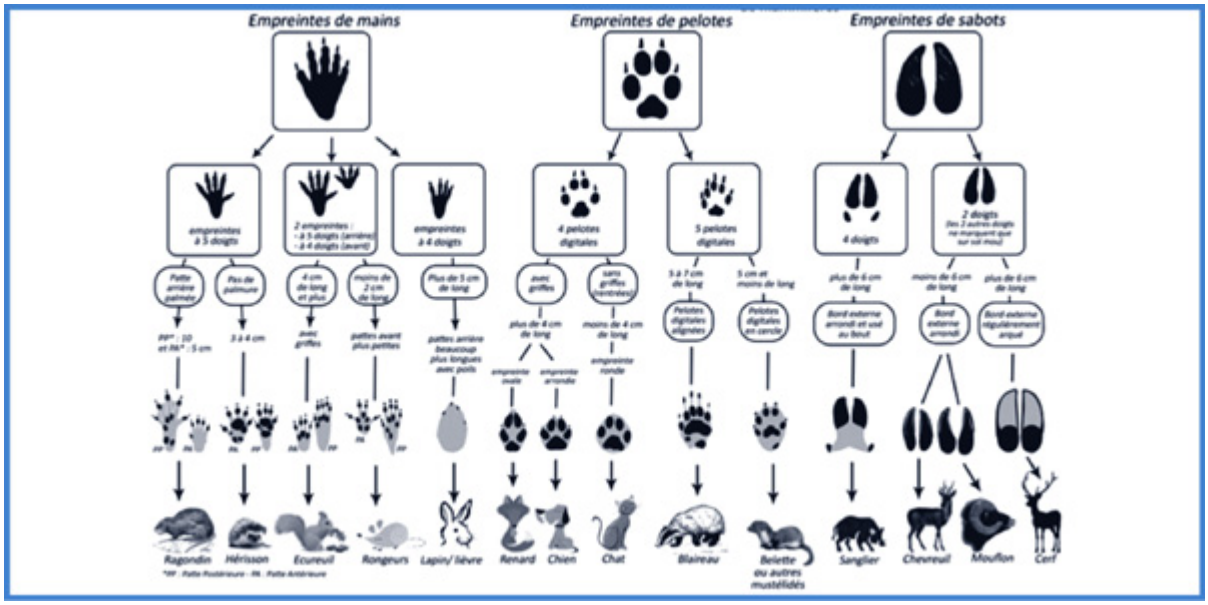

Figure 3

Exemple de clé d'identification utilisée en sciences naturelles [2]

Le principe d'un tel outil est de forcer l'utilisateur à se poser une seule question à la fois. La réponse le dirige vers l'étape suivante, qui présente une seule autre question, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un seul spécimen (végétal, animal, minéral…) corresponde aux caractéristiques sélectionnées. À la fin de l'arborescence, en guise de solution, le spécimen, sa famille ou son espèce se trouvent identifiés. Nul besoin, donc, d'envisager la totalité des caractères de tous les spécimens apparentés pour trouver l'un d'entre eux; il suffit d'une clé d'identification appropriée au contexte.

Il en va de même, dans le cas de notre outil, pour l'accord du participe passé : une question à la fois dans un schéma inspiré des clés d'identification. L'objectif est bien entendu que l'élève en vienne à mémoriser les étapes de ce schéma en l'expérimentant à répétition, car il devra éventuellement s'en départir et devenir le plus autonome possible.

Soulignons que *Sortir de l'impasse…* ne propose pas des phrases dans lesquelles il faut accorder les participes passés. Ce type d'exercices, qui revêtent le plus souvent la forme de phrases à trous, abondent sur le site de l'Amélioration du français du CCDMD et ailleurs. La présente ressource offre plutôt des phrases à analyser, dans lesquelles il

s’agit, pour l’élève :

- de repérer le participe passé, s’il y a lieu;
- le cas échéant, de reconnaitre le contexte d’emploi du participe passé;
- d’identifier les éléments pertinents du contexte : auxiliaire, verbe attributif, complément direct du verbe, donneur, etc.

Ainsi, en réalisant ces étapes d’analyse, l’élève se déplace dans le schéma (représenté dans le jeu comme un labyrinthe duquel il cherche à s’échapper). Chaque bonne réponse ouvre une « porte » (littéralement, dans le jeu) et l’amène à l’étape suivante, le faisant progresser vers l’issue.

Pour favoriser l’appropriation des étapes d’analyse que requiert l’accord du participe passé, analyse qu’illustre le schéma, l’élève dispose des ressources suivantes :

- Dans chaque parcours, le schéma se trouve miniaturisé en marge et montre le « chemin » parcouru, au fur et à mesure que sont franchies les étapes (figure 4).
- Sous le schéma miniaturisé, un texte synthétique reprend les étapes franchies et rappelle les éléments identifiés dans la phrase analysée (figure 4).
- À l’issue du parcours, en conclusion, la phrase apparait avec un marquage illustrant l’analyse réalisée, et le schéma s’affiche avec le tracé du chemin emprunté (figure 5).

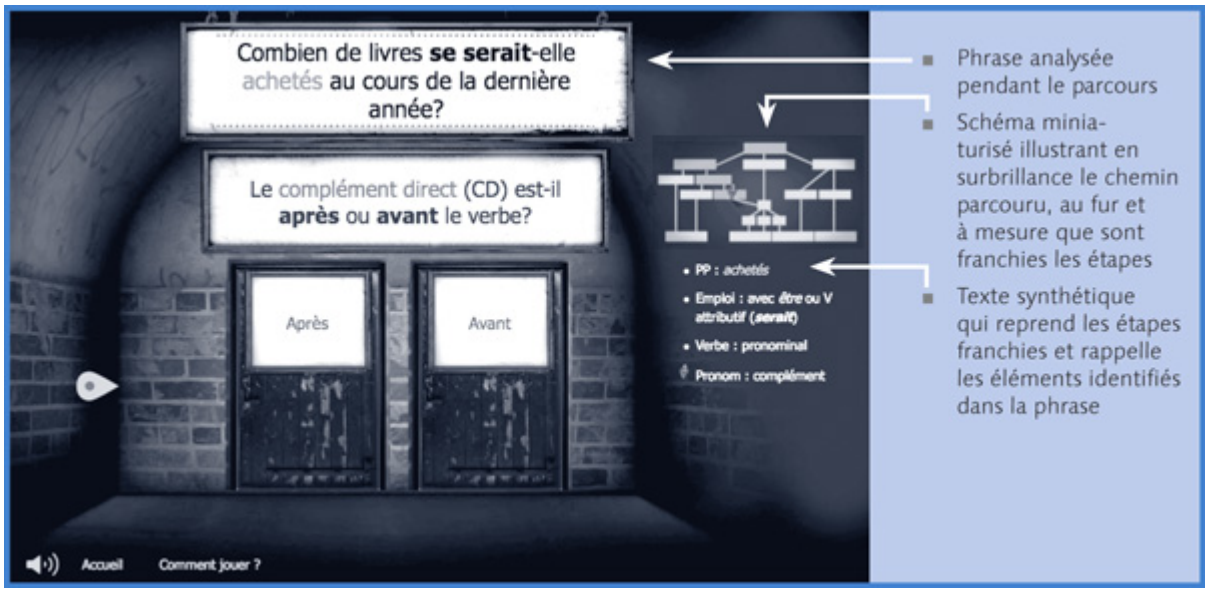

Figure 4

Extrait d’un parcours de *Sortir de l’impasse…*

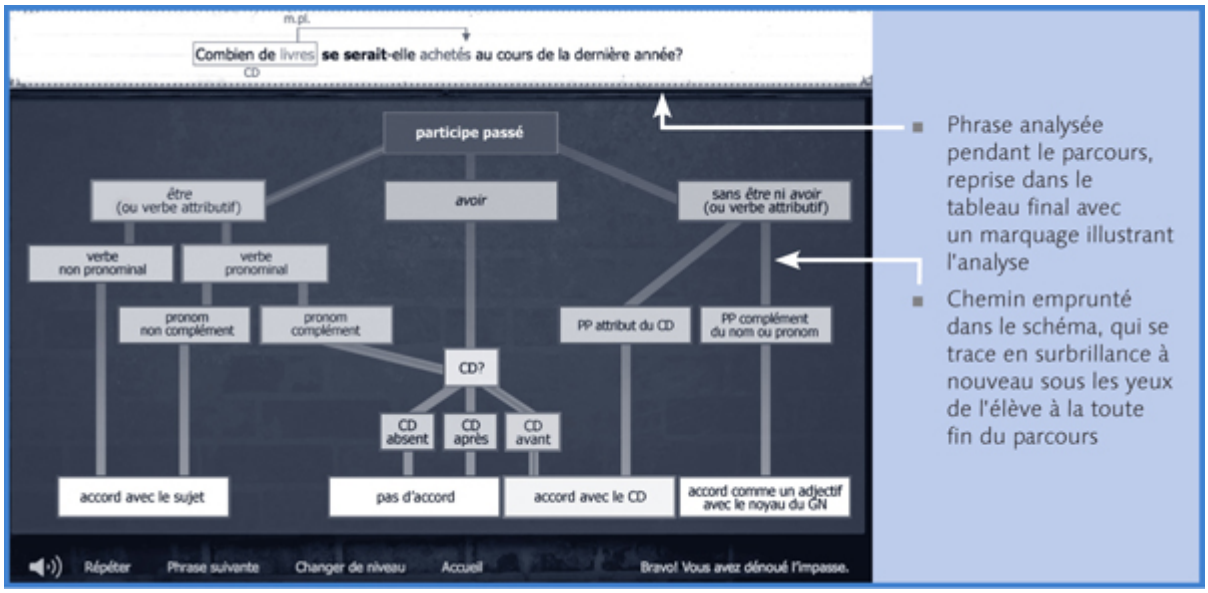

Figure 5

Tableau final d’un parcours de *Sortir de l’impasse…*

Enfin, la ressource *Sortir de l’impasse…* est conçue pour que l’élève puisse en faire une utilisation autonome. En cas de difficulté, il peut recourir aux définitions des termes employés dans les questions du jeu et à la règle exposée à la fin de chaque parcours. Au besoin, il y accède par un simple clic. Par exemple, l’expression *complément direct* dans la question illustrée à la figure 4 contient un hyperlien. Si l’on clique dessus, la définition de la notion s’affiche.

Quatre niveaux de difficulté

Sortir de l’impasse… propose quatre niveaux de difficulté. L’élève sélectionne un niveau selon l’estimation qu’il fait de sa compétence ou suivant la recommandation de son tuteur ou de son enseignant. La fin de chaque parcours présente l’option de changer de niveau. Grosso modo, dans les deux premiers niveaux, débutant et intermédiaire, le jeu soumet les cas les plus fréquents dans des constructions de phrases dont la complexité réduite permet à l’élève de consolider ses bases. On y propose également des phrases qui ne contiennent pas de participe passé, question de mettre à l’épreuve l’habileté de l’élève à distinguer ce dernier d’autres formes verbales ou de mots d’autres classes grammaticales (étape évidemment cruciale). Aux

deux derniers niveaux, avancé et expert, la syntaxe se complexifie et l'on s'attarde notamment aux cas suivants :

- le participe passé des verbes pronominaux;
- le participe passé attribut du complément direct du verbe;
- le participe passé suivi d'un infinitif;
- le participe passé en présence d'un complément d'un verbe exprimant la mesure, la quantité, la durée, tel que *mesurer*, *couter*, *durer*[3];
- le participe passé d'un verbe impersonnel ou employé dans une tournure impersonnelle;
- le participe passé dont le donneur est neutre.

La ressource propose des cas variés tant à l'élève débutant qu'à celui plus avancé. Le degré de difficulté associé à chacun des niveaux a été établi en tenant compte des aspects suivants, détaillés dans le guide de la ressource :

- le cas d'emploi du participe passé;
- les caractéristiques du donneur;
- les caractéristiques du participe passé, de l'auxiliaire et du verbe attributif;
- la complexité de la syntaxe.

À titre d'exemple, si tous les niveaux comportent des phrases avec des participes passés employés avec *avoir*, les cas se complexifient du niveau débutant au niveau expert en fonction des quatre aspects mentionnés :

> *La Ville a prévu la construction d'une nouvelle ligne de métro.* (débutant)
>
> *Quel extraordinaire périple j'ai accompli cet été-là!* (intermédiaire)
>
> *Il s'agit de l'adversaire qu'il aura, toute sa vie durant, vigoureusement combattu.* (avancé)

> *Le commentaire qu'a osé formuler notre collègue porte à réflexion.* (expert)

Dans tous les cas, rappelons-le, il s'agit pour l'élève non pas d'accorder le participe passé, mais de le distinguer des autres mots (en cliquant dessus dans la phrase), puis de sélectionner le contexte d'emploi parmi les choix proposés, et enfin, s'il y a lieu, de reconnaitre le donneur d'accord du participe passé. Au terme de chaque analyse, la règle d'accord est rappelée, et le « cheminement » est représenté graphiquement dans le tableau final. Le joueur a dénoué l'impasse!

Pourquoi un autre schéma?

Les schémas servant à visualiser les règles d'accord du participe passé sont nombreux. En effet, plusieurs outils pédagogiques proposent un, voire plusieurs schémas d'analyse et de résolution. Pour contribuer à l'effort collectif, il s'agissait, d'une part, de proposer un schéma complet illustrant le raisonnement derrière l'accord du participe passé, de sorte que le scripteur puisse résoudre de façon autonome la grande majorité des cas qui se présente à lui, et, d'autre part, de fournir à ce scripteur un matériel interactif pour qu'il s'approprie l'outil en question.

L'opération a consisté à réduire au minimum les étapes du processus d'analyse grammaticale en évitant celles considérées comme superflues et en s'assurant de conserver, ou même de développer, celles jugées essentielles. Dire tout ce qui doit être dit et seulement ce qui doit être dit. Sont ainsi évacuées du schéma les notions de complément indirect du verbe et de verbe essentiellement ou accidentellement pronominal, de même que celle de participe passé suivi de l'infinitif, puisqu'elles n'aident, en réalité, à résoudre aucun cas ou risquent de mener à des erreurs. Voyons pourquoi.

La notion de complément indirect du verbe

Pour accorder certains participes passés, il est utile de savoir reconnaitre un complément indirect du verbe (CI) afin de le distinguer du complément direct (CD).

Cependant, faire intervenir la notion explicitement dans un « arbre décisionnel » tel que notre schéma ne risque que d'engendrer une surcharge cognitive.

Il est aisé de remarquer ci-dessous que la présence ou non d'un CI (encadré) ne change rien à l'analyse qu'on peut faire en vue de résoudre l'accord du participe passé. Ce qui nous intéresse ici, c'est la présence ou non d'un CD et, éventuellement, sa position. On reconnaitra le CD grâce, entre autres moyens, au remplacement d'un élément de la phrase par *quelque chose* ou *quelqu'un* à la suite du verbe.

C'est de son avenir qu'il lui ***a*** *surtout* ***parlé****.*

Il a parlé « *quelque chose* ». L'énoncé est agrammatical. Le verbe *a parlé* n'a pas de CD.

Léo était fier du commentaire que son professeur lui ***avait écrit*** *au sujet de sa rédaction.*

Son professeur avait écrit « quelque chose ». L'énoncé est grammatical. Le verbe *avait écrit* a un CD placé avant : *que*, pour le commentaire. L'accord se fait donc avec ce CD.

Au cours de la dernière décennie, les ministres ***se sont succédé*** *à un rythme effréné.*

Les ministres ont succédé « quelqu'un ». L'énoncé est agrammatical. Le verbe *se sont succédé* n'a pas de CD.

Aucun cas d'accord du participe passé n'exige d'identifier le CI. Aussi, le schéma de la ressource *Sortir de l'impasse…* n'en fait justement pas mention.

Le cas d'accord du participe passé des verbes

pronominaux

La question de la distinction entre les verbes dits essentiellement ou accidentellement pronominaux est généralement présente dans les ressources qui traitent de l'accord du participe passé. Cette distinction est complexe, laborieuse et non rigoureuse.

De trop nombreux verbes accidentellement pronominaux se comportent comme des verbes essentiellement pronominaux pour que la distinction soit réellement pertinente. Par exemple, les verbes des phrases suivantes ne sont pas essentiellement pronominaux, mais le traditionnel recours au remplacement de l'auxiliaire *être* par *avoir* afin de trouver le CD mène à produire des énoncés absurdes[4], si bien que l'élève risque de s'en remettre au hasard pour accorder ces participes passés.

*Nous **nous sommes aperçus** de notre erreur.*

Nous avons aperçu « quelqu'un » (nous-mêmes?) *de notre erreur*. Cet énoncé est-il grammatical?

*Elles **se sont doutées** de quelque chose.*

Elles ont douté « quelqu'un » (elles-mêmes?) *de quelque chose.* Cet énoncé est-il grammatical?

*Cette guerre ne **s'est** pas **gagnée** facilement.*

Cette guerre n'a pas gagné « quelque chose » facilement (elle-même?). Cet énoncé est-il grammatical?

La raison pour laquelle les participes passés des exemples ci-dessus ne s'accordent pas avec le CD (ou plutôt ce qu'on pourrait identifier comme tel) est la même que celle qui nous force à accorder avec le sujet les participes passés des verbes essentiellement pronominaux : le pronom réfléchi n'a pas de fonction syntaxique, il

n’est pas complément (CD ou CI du verbe, ou encore, complément du nom[5]). Et si le pronom n’est pas complément, l’accord du participe passé se fait avec le sujet. Dans *Sortir de l’impasse…*, on ne tient donc pas compte de la distinction entre les verbes essentiellement ou accidentellement pronominaux.

La question à se poser devant un cas de participe passé d’un verbe pronominal est celle-ci : *Le pronom réfléchi a-t-il la fonction de complément?*

- Si la réponse est *non*, l’accord se fait avec le sujet, que le verbe soit essentiellement ou accidentellement pronominal[6].
- Si la réponse est *oui*, s’applique alors le questionnement relatif au participe passé employé avec avoir.
- *Le verbe a-t-il un CD?* Le cas échéant : *Le CD est-il placé avant ou après le verbe?* Si la réponse est *avant*, l’accord se fait avec le CD.

*Nous **nous sommes aperçus** de notre erreur.*

Nous avons aperçu « quelqu’un » (nous-mêmes?) *de notre erreur.* Le pronom réfléchi *nous* n’est pas complément. L’accord du participe passé se fait donc avec le sujet.

*Le garçon **s’est évanoui** à la vue de son sang.*

Le garçon a évanoui « quelqu’un » (lui-même?)… Le pronom réfléchi *se* n’est pas complément. L’accord du participe passé se fait donc avec le sujet.

*Au cours de la dernière décennie, les ministres **se sont succédé** à un rythme effréné.*

Les ministres ont succédé « à quelqu’un » (à eux-mêmes). Le pronom réfléchi *se* est complément (il s’agit d’un CI), mais le verbe n’a pas de CD. Il n’y a donc pas d’accord du participe passé.

*Nous **nous sommes réparti** un énorme lot.*

Nous avons réparti entre nous « quelque chose » (*un énorme lot*). Le pronom réfléchi *nous* est complément (*nous* remplace *entre nous*). Le verbe a aussi un CD placé après : *un énorme lot*. Il n'y a donc pas d'accord du participe passé.

*Le lot que nous **nous sommes réparti** est énorme.*

Nous avons réparti entre nous « quelque chose » (*que*, mis pour *le lot*). Le pronom réfléchi *nous* est complément (*nous* remplace *entre nous*). Le verbe a aussi un CD placé avant : *que*. L'accord du participe passé se fait donc avec ce CD.

Le cas d'accord du participe passé employé avec *avoir* et suivi d'un verbe à l'infinitif

Ce cas est abondamment traité dans les ouvrages de grammaire, mais il ne commande pas de règles spécifiques. Traditionnellement, pour le résoudre, on se demande si le CD qui précède le verbe au temps composé fait l'action exprimée par l'infinitif. Or, cette interrogation n'est souvent pas très aidante : quand l'élève n'en oublie pas les termes, il ne se rappelle plus si, dans l'affirmative, il doit faire l'accord du participe passé et, le cas échéant, quel est le donneur. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'identifier un CD. Aussi, notre schéma propose de résoudre l'accord du participe passé employé avec avoir et suivi d'un infinitif en empruntant la démarche habituelle :

- identifier l'éventuel CD du verbe au temps composé (CD encadrés dans les deux séries d'exemples plus bas);
- observer la position du CD par rapport à ce verbe.

Certains cas de participes passés suivis d'un infinitif s'analysent aisément; à titre d'exemples :

*Notre collègue **a contribué** à faire avancer les choses.*

Notre collègue a contribué « quelque chose ». L'énoncé est agrammatical. Le verbe *a contribué* n'a pas de CD. Il n'y a donc pas d'accord du participe passé.

*Notre collègue **a osé** formuler son commentaire.*

Notre collègue a osé « quelque chose ». L'énoncé est grammatical. Le verbe *a osé* a un CD (*formuler son commentaire*), placé après. Il n'y a donc pas d'accord du participe passé.

*Formuler son commentaire, notre collègue l'**a fait**, et avec délicatesse.*

Notre collègue a fait « quelque chose ». L'énoncé est grammatical. Le verbe a fait a un CD (*le*, qui remplace *formuler son commentaire*). Le CD est placé avant, et ce donneur est neutre, puisqu'il s'agit d'un groupe à l'infinitif. L'accord se fait donc au masculin singulier.

Les cas de figure qui suivent peuvent cependant confondre le scripteur moins expérimenté, et ce, en raison de la présence d'un CD avant le verbe au temps composé, CD qui n'est pas le complément de ce dernier dans les deux premiers exemples.

*Ce commentaire, c'est notre collègue qui **a osé** le formuler.*

Le groupe *ce commentaire* est le CD de *formuler*, et non de *a osé* : *Notre collègue a osé « quelque chose » : le formuler* (*le* remplace *le commentaire*). Il n'y a donc pas d'accord du participe passé.

*Le commentaire qu'**a osé** formuler notre collègue porte à réflexion.*

Le pronom *que* remplace *le commentaire*, qui est le CD de *formuler*, et non de *a osé* : *Notre collègue a osé « quelque chose » : formuler (que)*. Il n'y a donc pas d'accord du participe passé.

*Notre collègue était présent; je l'**ai entendu** formuler son commentaire.*

Le pronom le *(l')* est le CD de *ai entendu* : *J'ai entendu « quelqu'un »*; *le* remplace *notre collègue*. L'accord se fait donc avec *le (l')*.

Bien que l'accord des participes passés des phrases ci-dessus requière des raisonnements grammaticaux complexes, la procédure pour reconnaitre le CD des verbes demeure la même. Il ne s'agit pas d'exceptions à la règle d'accord du participe passé employé avec *avoir*. Aussi, notre schéma ne se voit pas complexifié pour tenir compte de ces cas plus difficiles à analyser. En cliquant sur les hyperliens proposés dans les parcours, l'élève trouvera des éléments d'information pouvant soutenir l'analyse de ce genre de casse-tête qu'on lui soumet.

Pour un usage dynamique de la ressource

Si la ressource *Sortir de l'impasse…* peut être utilisée de façon autonome par l'élève, elle se prête bien également au travail en groupe ou en dyade (par exemple, un élève et son tuteur). Réaliser les parcours oralement avec un ou des élèves permettra à l'enseignant ou au tuteur de stimuler la réflexion et la discussion autour des savoirs et savoir-faire relatifs à l'accord du participe passé. Au fil des parcours, les élèves seront amenés ainsi à verbaliser leurs raisonnements grammaticaux et à justifier leurs analyses (par exemple, pourquoi tel mot de la phrase est ou n'est pas un participe passé; pourquoi tel groupe est un CD ou pas); ils révéleront ainsi leurs forces et leurs difficultés. La valeur d'une telle activité métalinguistique est reconnue[7]: elle permet à l'enseignant ou au tuteur de renforcer et d'enrichir les acquis, de corriger les conceptions erronées, de diagnostiquer les lacunes et d'orienter les interventions ultérieures.

La didacticienne du français Suzanne-G. Chartrand dit, en parlant de l'accord du participe passé employé avec *avoir*, que sa maitrise « nécessite un long apprentissage qui implique un très grand nombre de savoirs et de savoir-faire cognitifs [devant] être suffisamment intégrés dans la mémoire du scripteur pour pouvoir être mobilisés sans trop d'efforts[8] ». Nous souhaitons que *Sortir de l'impasse avec les participes passés*, grâce à nos choix didactiques et pédagogiques, facilite la mémorisation de ces savoirs et de ceux relatifs aux autres cas d'accord du participe passé afin que l'élève développe la démarche méthodique de résolution d'accords qu'illustre le schéma. Nous espérons qu'il s'appropriera cette démarche au point d'y recourir automatiquement et aisément en contexte de rédaction et de révision.

Voici l'URL de *Sortir de l'impasse avec les participes passés*, sur le site de l'Amélioration du français du CCDMD : www.participes_passes.ccdmd.qc.ca

1 Suzanne-G. CHARTRAND, « Accorder les participes passés avec avoir, ça ne devrait pas être si difficile, voyons! », *Correspondance*, vol. 17, n° 3, avril 2012, p. 9. [Retour]

2 Image reproduite avec l'autorisation du centre Cebenna (Olargues – France) –www.cebenna.org [Retour]

3 Traditionnellement, ces compléments sont considérés comme des compléments circonstanciels. Grevisse et Goosse les appellent *compléments adverbiaux du verbe* (*Le bon usage*, paragraphes 276 et 314). Ces compléments, qui se construisent sans préposition, s'apparentent à des compléments directs du verbe. À la différence de ceux-ci, ils ne se pronominalisent pas par *quelque chose*, ni par *le, la, les*. [Retour]

4 Dans la plupart des cas, ces participes passés de verbes accidentellement pronominaux qui ne fonctionnent pas avec l'auxiliaire *avoir* expriment la forme passive. [Retour]

5 Le pronom réfléchi peut en effet avoir la fonction de complément du nom : Éva ***s'est coupé*** le doigt. -> Éva a coupé le doigt ***d'Éva***. Le pronom se remplace le complément du nom ***d'Éva***. [Retour]

6 Seul le verbe *s'arroger* fait exception. En effet, bien que son pronom n'ait pas de fonction, le participe passé s'accorde avec le CD avant le verbe : *les droits qu'elle* ***s'est arrogés***. [Retour]

7 À ce propos, lire l'article « Les raisonnements grammaticaux : un outil pour développer la compétence à écrire des étudiants du postsecondaire », d'Isabelle GAUVIN, Sylvie MARCOTTE et Karine VILLENEUVE, paru dans *Correspondance*, vol. 19, n° 1, octobre 2013, p. 3 à 7. [Retour]

8 Suzanne-G. CHARTRAND, *loc cit*., p. 9. [Retour]

RÉFÉRENCES

CHARTRAND, Suzanne-G., et autres (2011). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, 2e éd., Montréal, Chenelière Éducation, 412 p.

DRUIDE INFORMATIQUE. Antidote 8, version 4, [Logiciel], Montréal, Druide informatique, 2014.

GREVISSE, Maurice, et André GOOSSE (2011). *Le bon usage*, 15e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1666 p.

NADEAU, Marie, et Carole FISHER (2006). *La grammaire nouvelle : la comprendre et l'enseigner*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 239 p.

VILLERS, Marie-Éva de (2009). *Multidictionnaire de la langue française*, 5e éd., Montréal, Éditions Québec Amérique, 1707 p.

Dominique Fortier

Chargée de projets au CCDMD

Jaquis Gagnon

Enseignant au Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Charlevoix